

INFOS +

ASS

## COMMENT S'INSCRIRE ?

### DOSSIER À FOURNIR

Candidature en ligne (Parcoursup ou site ARIFTS) + pièces usuelles (identité, CV, diplômes, justificatifs). Épreuves d'admission organisées par l'ARIFTS.



### INSCRIPTION EN LIGNE

- Parcoursup (voies conventionnées) : choix du site Angers et/ou Rezé en sous-vœux.
- Hors Parcoursup : candidature directe sur arifts.fr (choix du site au dépôt).



### Contact ADMISSION

02 40 75 80 07

admission@arifts.fr

➤ Pour tout besoin spécifique, vous pouvez prendre rendez-vous avec la référente handicap de votre site.



ANGERS | LAVAL  
Carine LEMAIGRE  
c.lemaigre@arifts.fr  
02 40 75 69 94

NANTES  
Laure KOPPE  
l.koppe@arifts.fr  
02 41 48 28 30

ARIFTS Site Angevin  
6 rue Georges Morel  
49000 Angers  
Tél : 02 41 48 20 22

ARIFTS Site Lavallois  
8 boulevard Murat  
53000 Laval  
Tél : 02 72 17 73 06

ARIFTS Site Nantais  
10 rue Marion Cahour  
44400 Rezé  
Tél : 02 40 75 69 94

arifts.fr

# ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL

Diplôme d'État

Niveau 6 | RNCP 37675\* / RNCP 41748\*\*



Consultez la fiche détaillée sur arifts.fr



\*Échéance de l'Enregistrement : 31.08.2026

\*\*Échéance de l'Enregistrement : 31.08.2031

Certificateurs : Ministère Chargé de la solidarité  
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

# ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL

## QUE FAIT-IL.ELLE ?

Professionnel.le du travail social, l'ASS mène des interventions sociales individuelles et collectives pour améliorer les conditions de vie des personnes et familles : accueil, évaluation globale, accompagnement, accès aux droits, prévention, travail en réseau et en équipe pluridisciplinaire. Secteurs : santé, médico-social, éducation, collectivités, associatif, entreprises...

## OÙ INTERVIENT-IL.ELLE ?

Il.elle intervient auprès des collectivités locales, des associations, des entreprises et des établissements publics, ainsi que dans les trois fonctions publiques (État, Hospitalière, Territoriale) ; au sein des services et opérateurs publics tels que le Conseil départemental, les CCAS/CIAS, les communes, les Missions Locales, Pôle emploi, la CPAM, la CAF et la MSA ; dans le secteur santé et médico-social (hôpitaux privés, établissements médico-sociaux, EHPAD) ; et enfin dans le milieu scolaire et le secteur privé (entreprises).

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### PRÉREQUIS

- Niveau bac (niveau 4).
- Possibles VAPP, dispenses et allègements selon parcours/diplômes.

### PUBLIC CIBLE

Poursuite de scolarité, demandeur.euse.s d'emploi, salarié.e.s en reconversion souhaitant intervenir dans les politiques sociales (département, hôpital, PMI, établissements médico-sociaux, scolaire, insertion...).

## QUE PERMET CETTE FORMATION ?

- Mener l'intervention sociale (évaluation, accompagnement, médiation, accès aux droits).
- Analyser les questions sociales et les politiques publiques.
- Assurer la communication professionnelle (écrite/orale).
- Agir dans les dynamiques institutionnelles, le partenariat et les réseaux.

## BIBLIOGRAPHIE CRD



Taux de satisfaction



97%

Taux de réussite



93,5%

Taux d'insertion professionnelle



1859€

salaire brut mensuel minimum



Diplôme  
Niveau 6 (Licence)



Durée  
3 ans - en présentiel



Lieux  
Angers (49),  
Rezé (44)



Répartition

1517 h de formation théorique et  
1925 h de formation pratique (4 périodes de stages).



Voies d'accès

Formation initiale,  
apprentissage,  
formation  
professionnelle  
continue, VAE, VAPP



- Places conventionnées (Région) : prise en charge partielle des frais de formation.
- Frais de scolarité : 707 € / an (réglables via CPF) + droits d'inscription 175 € et CVEC : 105 € / an selon statut.
- Formation continue / non éligible Région : tarif annuel spécifique (voir fiche Parcoursup).
- Frais pédagogiques de référence : 7 534 €
- Sous statut apprenti : les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur.